

Unité de rattachement :	No : 2420	Nom : Didactique des langues	Code CAFF : 7501
-------------------------	-----------	------------------------------	------------------

Sigle : <i>DDL2246</i>	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	<i>Évaluation des compétences en français langue seconde</i>
Titre abrégé :	<i>Éval. des compétences en FLS</i>
Crédits :	3
Objectifs du cours :	Ce cours vise à amener les personnes étudiantes à réinvestir et à approfondir leurs connaissances en lien avec l'évaluation des compétences en français langue seconde à des ordres variés (du préscolaire à la francisation des adultes).
Sommaire du contenu :	Ce cours traite des principes de l'évaluation dans une approche par compétences en français langue seconde, en abordant les concepts et fonctions de l'évaluation dans cet enseignement. Il couvre la démarche de l'évaluation, de la planification à la communication des résultats, et inclut la différenciation pédagogique dans ce contexte. Il aborde les notions d'autoévaluation, de coévaluation et d'évaluation par les pairs. Le cours propose une analyse critique et l'élaboration d'outils d'évaluation valides et fiables adaptés aux objectifs des différents programmes d'études. Il explore également l'utilisation du numérique pour l'évaluation, l'analyse, la gestion et la communication des résultats, tout en réfléchissant aux enjeux éthiques liés à l'évaluation.
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 3, 5, 7, 8, 11, 12 et 13.
Modalités d'enseignement :	
Conditions d'accès :	
Cours concomitant(s) :	
Préalable(s) :	DDL1141 – Didactique du français langue seconde: compréhension et production orales DDL2245 – Didactique du français langue seconde: compréhension et production écrites

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours est actualisé dans le contexte de la refonte du programme de baccalauréat en enseignement du français, langue seconde afin de s'arrimer au nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : DDL2244 Évaluation des compétences en français langue seconde

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe-cours au trimestre d'hiver de la deuxième année.

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45.

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? **Non** Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? **Non** Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes.

Expérience :

Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

Connaissances en lien avec l'évaluation des compétences dans une langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

Équivalences: A ou B

Équivalence A:

Scolarité de cycles supérieurs d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec l'évaluation des compétences dans une langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

ET

a) Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Équivalence B:

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

a) Recherche en lien avec l'évaluation des compétences dans une langue seconde.

OU

B) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date